

PENSE-BÊTE DES ORGANISMES À PRÉVENIR DANS LE CADRE D'UN CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES

Lorsque vous changez de coordonnées bancaires, il faut commencer par lister tous les organismes effectuant des virements et prélèvements automatiques sur vos comptes. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive d'organismes à prévenir pour :

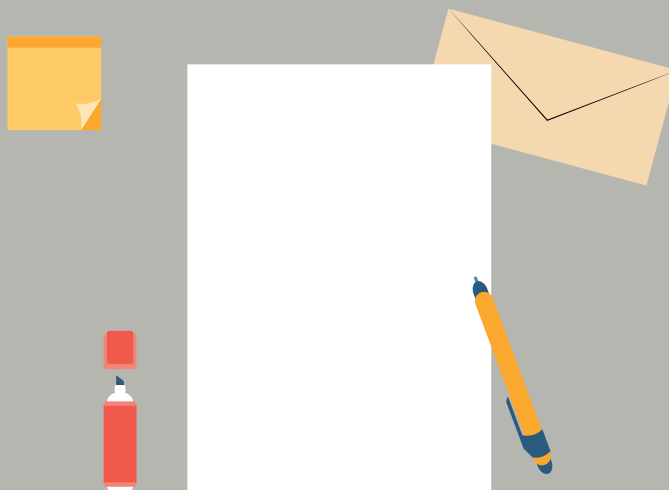


Vos prélèvements :

- Loyer / Crédit immobilier
- Fournisseur d'électricité
- Fournisseur de gaz
- Opérateur téléphonique
- Abonnement télévision
- Internet
- Assurances
- Trésor Public

Vos virements :

- Employeur
- Caisse de retraite
- Pôle Emploi
- Allocation familiale
- Sécurité sociale
- Mutuelle



Adressez à tous ces organismes votre nouveau Relevé d'Identité Bancaire (vous trouverez une lettre type en cliquant [ici](#)) en comptant impérativement deux semaines pour leur prise en compte, soit deux semaines minimum avant la date du prélèvement.



Attijariwafa bank
Europe